



## REGLEMENT DE L'APPEL A PROJETS

### Préambule

L'Association des Diplômés du Groupe ESSEC, désignée ci-dessous comme « ESSEC Alumni », sise 70 rue Cortambert 75116 Paris, représentée par sa Directrice Générale, Stéphanie Jossermoz, et Marine LEONI, Responsable de la Communauté Étudiante (ci-après l'Organisateur), organise un Appel à projets (ci-après le Concours), concours gratuit destiné aux associations étudiantes de l'ESSEC.

Le présent règlement a pour objet de définir les termes et conditions du Concours et de fixer les règles applicables à tous les postulants (ci-après le(s) Candidat(s)).

### Article 1. OBJET DE L'APPEL À PROJETS

Ce Concours vise récompenser et promouvoir des initiatives d'associations étudiantes porteuses d'un projet conformément aux critères établis dans le présent règlement, sans condition de programme.

### Article 2. PRÉREQUIS ARTICLE ET CRITÈRES DE SÉLECTION DES NOMINÉS

#### 2.1. Prérequis

- Représenter une association étudiante de l'ESSEC
- Être porteur d'un projet mettant en œuvre les principes de l'ESSEC et les critères figurant dans le présent règlement.

#### 2.1. Critères de sélection des nominés

Les dossiers seront appréciés selon les critères suivants :

- Cohérence du projet : description, objectifs, budget, ressources, calendrier // *Coefficient : 4*
- Contribution à l'animation du réseau des alumni si possible à l'international // *Coefficient : 4*
- Incarne les valeurs de l'ESSEC : humanisme, innovation, responsabilité, excellence et diversité. // *Coefficient : 2*

Une note sur 10 points sera attribuée à chaque critère. Grâce à la pondération, une note globale sur 100 points sera ainsi affectée à chaque initiative candidate.

### Article 3. COMMENT PARTICIPER

Pour participer, le Candidat doit envoyer un dossier de candidature à l'adresse suivante : [alumni-ocampus@essec.edu](mailto:alumni-ocampus@essec.edu) au plus tard le 31 octobre 2021 à 23h59.

Le dossier de candidature doit inclure les éléments suivants dans un SEUL document :

- Nom du projet.
- Nom de l'association et noms des étudiants qui portent le projet.
- Description et objectifs du projet en quelques lignes.
- Explication de ce que le projet peut apporter à la communauté ESSEC.
- Le plan d'action du projet et son calendrier.



- Le budget total du projet.
- Description des démarches que vous avez déjà entreprises en vue de la réalisation du projet.
- Description du soutien que vous attendez d'ESSEC Alumni (financement / communication / mise en relation avec des diplômés)
- Un résumé de quelques lignes "teasing" pour présenter le projet de façon synthétique. Cette mini-présentation servira de présentation pour le vote en cas de nomination.

## **Article 4. SÉLECTION DES NOMINÉS ET DES LAURÉATS**

### **4.1 Désignation des dossiers nominés**

Les dossiers complets reçus sont étudiés par l'équipe d'ESSEC Alumni et donnent lieu à l'attribution d'une note sur la base des critères de sélection et des coefficients de pondération décrits à l'article 2.2. Ce groupe se réserve la possibilité de demander au Candidat un pitch du projet et un complément d'information quant à son dossier si besoin.

Les dossiers ayant obtenu les meilleures notes sont alors retenus et déclarés nominés le **8 novembre 2021**.

### **4.2 Désignation des lauréats**

Les projets des nominés seront soumis au vote par la communauté ESSEC (diplômés et étudiants) à travers un dispositif de vote en ligne qui sera partagé sur les réseaux sociaux et dans la newsletter d'ESSEC Alumni du **8 au 18 novembre 2021**. La désignation des lauréats pour chacun des Prix sera effectuée selon la majorité de votes reçus et sans possibilité d'appel.

### **4.3 Divers**

L'Organisateur peut annuler le résultat dans l'hypothèse où les éléments fournis par le Candidat s'avèreraient erronés ou basés sur de fausses déclarations. Dans ce cas, le Candidat arrivé quatrième rentrerait automatiquement dans la liste des vainqueurs.

L'Organisateur se réserve le droit d'annuler la compétition dans l'hypothèse où il y aurait moins de cinq Candidats.

## **Article 5. LES PRIX**

Les porteurs de projet doivent présenter un seul projet et peuvent être lauréat que d'un seul Prix. Les lauréats se verront remettre un prix selon la position qu'ils auront atteint :

- 1er prix : 2500 €
- 2ème prix : 1500 €
- 3ème prix : 1000 €

## **Article 6. AUTORISATIONS DE PUBLICATION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE**

La participation au concours entraîne l'autorisation de publier sur le site internet [www.essecalumni.com](http://www.essecalumni.com), sur les réseaux sociaux ou sur tout autre support numérique ou physique, l'identité du participant et/ou le nom de l'association ainsi que le dossier de candidature à des fins



pédagogiques et de communication. Cette autorisation est accordée à l'Organisateur du concours, sans frais, pour une durée limitée de deux ans à compter de la remise des Prix.

#### **Article 7. COMMUNICATION DES RÉSULTATS**

L'Organisateur informera les nominés de leur nomination par mail.

Les nominés et les lauréats du concours seront rendus publics sur le site internet de l'Organisateur dans sa newsletter ainsi que sur ses réseaux sociaux.

#### **Article 8. CALENDRIER**

- Ouverture des candidatures : 11 octobre 2021
- Date limite de réception des dossiers : 31 octobre 2021 à 23h59
- Annonce des nominés : 8 novembre 2021
- Période de vote : du 8 au 18 novembre 2021
- Annonce des lauréats : 19 novembre 2021

L'Organisateur se réserve le droit de modifier le calendrier prévisionnel ci-dessus établi sans indemnité ni recours d'aucune sorte.

#### **Article 9. RESPONSABILITÉ/CAS DE FORCE MAJEURE/RÉSERVE DE PROLONGATION/ANNEXES**

La responsabilité de l'Organisateur ne saurait être encourue en cas de force majeure.

Le concours pourrait alors être modifié ou annulé. Des additifs, ou des modifications, à ce règlement peuvent éventuellement intervenir pendant le concours. Ils seront considérés comme des avenants au présent règlement et seront communiqués par mail aux Candidats.

#### **Article 10. PARTICIPATION AU CONCOURS**

Le concours est gratuit et sans obligation d'achat.

Le fait de participer au Concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité ainsi que de toute annexe ou additif éventuel. Le règlement peut être communiqué gratuitement à toute personne qui en fait la demande par mail à [alumni-oncampus@essec.edu](mailto:alumni-oncampus@essec.edu).

#### **Article 11. LOI APPLICABLE**

Le concours et l'interprétation du présent règlement sont soumis au droit français.